

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Considérations en lien avec la COVID-19</b>	<b>4</b>
<b>Le jour du Vote étudiant</b>	<b>5</b>
<b>Méthodes de scrutin</b>	<b>6</b>
<b>Aménagement du bureau de vote</b>	<b>7</b>
<b>Lignes directrices suggérées</b>	<b>8</b>
<b>Exigences relatives au Vote étudiant</b>	<b>10</b>
<b>Bulletins de vote marqués correctement</b>	<b>14</b>
<b>Transmettre les résultats</b>	<b>16</b>
<b>Relations avec les médias</b>	<b>17</b>
<b>Modèles de carte d'électeur</b>	<b>18</b>
<b>Insignes du personnel électoral</b>	<b>19</b>
<b>Feuille de pointage</b>	<b>20</b>



# Introduction

Ce manuel vous aidera à organiser la journée du Vote étudiant dans votre école. Dans les pages suivantes, vous trouverez des suggestions sur la façon de coordonner le vote à l'aide de bulletins de vote papier et des instructions pour soumettre vos résultats.

Veillez contacter l'équipe de CIVIX pour connaître les autres options qui s'offrent à vous si vos élèves ne peuvent pas utiliser des bulletins de vote papier lors de ces élections.

Il y a plusieurs façons d'organiser le jour du Vote étudiant dans votre école, toutefois l'objectif est d'encourager les jeunes à participer en grand nombre ! En s'exerçant maintenant, les élèves seront plus enclins et mieux préparés à voter à l'avenir.

Certaines méthodes de scrutin suggérées ont été légèrement adaptées en raison de la pandémie de la COVID-19. Cependant, nous vous invitons à faire preuve de discernement et à consulter l'administration de votre école pour déterminer l'approche qui conviendra le mieux à votre établissement tout en respectant les directives de santé publique les plus récentes.



Assurez-vous d'avoir ce matériel à votre disposition la journée du Vote étudiant :

- Urnes**
- Isoloirs**
- Bulletins de vote**
- Relevé du scrutin (formulaire de rapport)**
- Scellé ou ruban adhésif (si désiré)**

Vous pouvez utiliser vos propres scellés ou ruban adhésif pour sécuriser les urnes afin de garantir qu'elles ne soient pas trafiquées pendant l'élection.

*\*Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.*

## Considérations en lien avec la COVID

Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations sanitaires en vue du vote en personne en contexte de pandémie :

- Vous pouvez demander à chaque classe ou cohorte d'organiser son propre vote pour éviter les grands rassemblements ou les interactions étroites entre des élèves de différentes classes.
- Assurez-vous de faire respecter la distanciation physique si vous avez recours à un bureau de scrutin fixe. Ajoutez des repères sur le sol si possible.
- Demandez aux élèves d'utiliser leurs propres crayons ou stylos pour marquer leur bulletin de vote.
- Les enseignants peuvent compter les bulletins de vote ou vous pouvez limiter le personnel électoral à un petit groupe d'élèves.
- Demandez aux employés électoraux et aux élèves votant de porter un masque si possible.

Vérifiez auprès de l'administration de votre école si toutes les activités sont menées conformément aux exigences sanitaires les plus récentes.

Si vous avez des préoccupations ou des questions concernant la manière dont le matériel ou les activités peuvent être adaptés pour répondre aux exigences spécifiques de votre école, vous pouvez contacter CIVIX.



## Le jour du Vote étudiant

Le jour officiel du Vote étudiant pour l'élection fédérale de 2021 est le lundi 20 septembre.

Cette année, pour la première fois, nous encourageons les écoles à voter le jour officiel de l'élection en raison de la courte durée de la campagne.

Veuillez soumettre vos résultats à CIVIX avant **17h (heure locale), le 20 septembre**. Cela permettra à l'équipe de CIVIX de recueillir les résultats et de préparer les annonces pour les médias avant la fermeture des bureaux de vote de l'élection générale.

Les résultats reçus après 17h seront ajoutés le jour suivant.

Si le jour désigné pour le Vote étudiant ne fonctionne pas avec votre emploi du temps, nous vous encourageons à organiser le vote plus tôt. Vous pouvez contacter l'équipe de CIVIX pour connaître les diverses options qui s'offrent à vous.



# Méthodes de scrutin

Les trois méthodes de scrutin suivantes ont pour but de vous aider à organiser le vote pendant la pandémie. Ces méthodes évitent que les différentes classes se côtoient entre elles et, dans certains cas, les contacts étroits entre les élèves. Vous pouvez choisir une ou plusieurs de ces suggestions ou élaborer une méthode adaptée à la logistique de votre école.

## Méthode A : VOTER DANS LA CLASSE

Pour limiter les contacts entre les différentes classes, vous pouvez installer un bureau de vote dans chaque classe participante. Le bureau de vote peut être laissé dans la classe ou placé dans un couloir voisin lorsque vous n'en avez pas besoin. Désignez un préposé au scrutin pour rayer les électeurs de la liste électorale et leur remettre un bulletin de vote. Choisissez un autre préposé pour surveiller l'urne. Faites passer les élèves un par un et maintenez une distanciation physique tout au long du processus. Demandez à chaque classe de compter ses propres bulletins de vote avant de remettre les résultats à la classe ou l'équipe organisatrice. Vous pouvez également recueillir les urnes de chaque classe et demander à l'équipe organisatrice de compter tous les bulletins.

## Méthode B : VOTER À SON BUREAU

Distribuez à l'avance les bulletins de vote à toutes les classes participantes, ainsi que des enveloppes ou des urnes. Au début de la classe, chaque enseignant distribue les bulletins de vote à ses élèves. Les élèves votent directement à leur bureau. Ensuite, l'enseignant récupère les bulletins de vote avec une enveloppe ou demande aux élèves de déposer leur bulletin dans une urne. Toutes les urnes et/ou enveloppes sont ensuite transportées dans une salle sécurisée où les bulletins pourront être comptés par l'équipe organisatrice au moment opportun.

## Méthode C : BUREAU DE VOTE DANS LES ESPACES COMMUNS

Cette méthode se rapproche le plus de l'expérience de vote authentique. Les enseignants peuvent amener leurs classes au bureau de vote à des heures préalablement définies tout au long de la journée. Il est possible de mettre en place un horaire pour s'assurer que les élèves n'ont pas la possibilité de voter plus d'une fois ou de côtoyer d'autres classes. Une fois que les élèves sont au bureau de vote, les préposés au scrutin leur indiquent où faire la file pour voter. Vous pouvez ouvrir davantage de bureaux de scrutin pour mieux gérer les périodes de pointe. Vous pouvez également organiser le Vote étudiant sur plus d'une journée afin que tous les élèves puissent y participer.

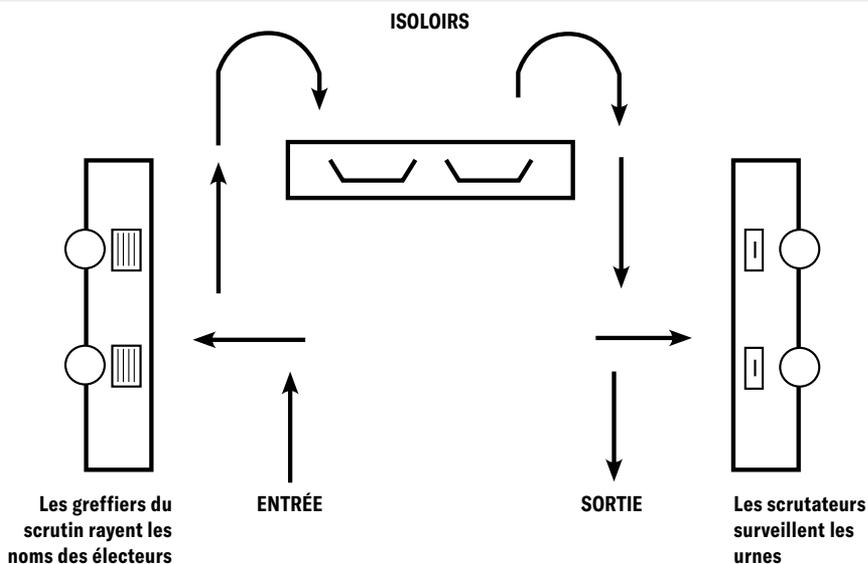
## Aménagement d'un bureau de vote

Si votre école choisit d'utiliser un bureau de vote fixe pour plusieurs classes, nous vous recommandons de choisir un endroit spacieux, aéré et accessible, comme une bibliothèque, une salle de classe vide, un gymnase ou une cafétéria. Si le temps le permet, vous pouvez également le faire à l'extérieur. Assurez-vous que les enseignants et les élèves soient informés du lieu avant le jour du vote. Lorsque les circonstances le permettent, nous vous suggérons la disposition suivante des zones afin de faire passer rapidement les élèves.

- Installez des bureaux ou des tables en forme de "U" autour du périmètre.
- Faites asseoir les greffiers du scrutin le long d'un côté pour traiter les électeurs et distribuer les bulletins de vote à leur entrée.
- Les isolements sont situés en face de l'entrée. Les électeurs vont derrière l'écran ou le bureau de vote et marquent leur bulletin.
- Une fois qu'ils ont voté, les élèves apportent leur bulletin aux bureaux situés le long du troisième côté, où les préposés au scrutin vérifient les bulletins et surveillent les urnes.

### NOTES POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

- L'entrée doit se situer le long du quatrième côté « vide », là où il n'y a pas de tables, afin de permettre un accès facile et de faire la queue sans perturber le passage des élèves entre les tables.
- Pour permettre davantage de distanciation physique, la disposition peut être modifiée de manière à ce qu'il n'y ait qu'un seul employé électoral et un seul isolement par table.



# Lignes directrices suggérées

## Rôles pour la journée du Vote étudiant

Nous encourageons les élèves à jouer les rôles des préposés au scrutin afin de leur offrir une meilleure expérience du processus électoral. Voici quelques rôles que peuvent jouer les élèves, inspirés des postes officiels occupés lors d'une élection fédérale.

- **Les scrutateurs** sont responsables du déroulement de l'élection et du dépouillement des votes. Ce sont les seuls autorisés à traiter les bulletins de vote pendant le dépouillement.
- **Les greffiers du scrutin** sont chargés de vérifier les pièces d'identité (facultatif), de rayer le nom des électeurs de la liste électorale, de distribuer et de recueillir les bulletins de vote et de surveiller les urnes. Lorsque le processus de vote est terminé, les greffiers du scrutin aident les scrutateurs à dépouiller les bulletins de vote et à remplir la feuille de pointage.
- **Les représentants des candidats** sont nommés par un candidat pour agir en tant qu'observateurs du processus électoral le jour du scrutin. Dans le cas du programme Vote étudiant, le chef d'équipe peut nommer des représentants des candidats pour chaque parti ou candidat. Les représentants des candidats peuvent être présents lors du dépouillement des bulletins de vote, mais ils ne peuvent en aucun cas manipuler les bulletins de vote.
- **Chef d'équipe du Vote étudiant** (membre du personnel enseignant) : est la personne officiellement chargée d'assurer la liaison entre l'école et CIVIX. Elle est responsable de superviser l'ensemble du processus.

Si vous demandez aux élèves de jouer le rôle de préposés au scrutin, pensez à leur fournir des badges d'identification (voir la page 17 pour des modèles).



## Créer et utiliser une liste électorale

Il est recommandé d'établir une liste électorale dans les écoles qui utilisent un bureau de scrutin fixe, afin de garantir l'authenticité des élections et de s'assurer que les élèves ne votent pas plusieurs fois. Cette liste doit comprendre les noms de tous les élèves. Elle peut généralement être fournie par le bureau principal sur demande d'un membre du personnel.

Pour créer une liste électorale par classe, il suffit d'avoir une copie supplémentaire de la feuille de présence de chaque classe.

Tout comme avec une véritable liste électorale, lorsque l'élève a reçu son bulletin de vote, le greffier du scrutin raye le nom de l'élève de la liste pour indiquer qu'il a participé à l'élection.

## Bulletins de vote

Les bulletins de vote indiquent les noms des candidats locaux qui se présentent dans la circonscription de votre école. Veuillez vérifier vos bulletins de vote dès leur réception pour vous assurer que vous avez les bons bulletins. Contactez CIVIX immédiatement si vous pensez avoir reçu les mauvais bulletins ou s'il y a une erreur.

Il est fortement recommandé que le chef d'équipe (ou un scrutateur désigné) écrive ses initiales au verso de chaque bulletin avant le début de la journée du Vote étudiant. Cela permet de valider les bulletins de vote officiels de votre école et d'assurer la sécurité du processus électoral.



# Exigences relatives au Vote étudiant

Voici une liste des procédures à suivre la journée du Vote étudiant, peu importe la méthode de scrutin choisie.

## Avant de commencer

- Aucune publicité électorale n'est permise au bureau de scrutin ni sur les préposés au scrutin. Cette mesure vise à assurer l'impartialité.

## Préparer les urnes

- Dès que l'urne est assemblée, le scrutateur montre l'intérieur de la boîte aux greffiers du scrutin et aux représentants des candidats pour que tous les préposés au scrutin puissent s'assurer que la boîte est vide ;
- Les urnes sont scellées à l'aide de ruban adhésif ou de scellé (optionnel) ;
- Le chef d'équipe (ou un scrutateur) écrit ses initiales sur le ruban ou sur les scellés pour montrer qu'il a autorisé les urnes au bureau de vote.

## Réception d'un bulletin de vote au bureau de scrutin

- Lorsqu'un électeur se présente au bureau de scrutin pour obtenir un bulletin de vote, un greffier du scrutin prend alors un bulletin de vote et le plie en trois, dissimulant ainsi le nom des candidats à la vue des observateurs ;
- Le greffier du scrutin vérifie que le bulletin de vote porte bien les initiales du chef d'équipe ou du scrutateur et le donne, plié, à l'électeur ;
- L'électeur se rend derrière l'isoloir avec son bulletin de vote pour le marquer en privé et le replie avant de quitter l'isoloir ;
- L'électeur remet son bulletin de vote marqué au greffier du scrutin ;
- Le greffier du scrutin vérifie que les initiales du chef d'équipe ou du scrutateur sont visibles sur le bulletin de vote, sans le déplier ;
- Une fois que son bulletin de vote est vérifié, l'électeur le dépose dans l'urne ;
- Si l'électeur fait une erreur, reçoit un bulletin de vote qui est mal imprimé ou déchiré, il peut en demander un nouveau. Le scrutateur peut alors inscrire « annulé » au dos du bulletin de vote et le mettre de côté. Les bulletins annulés ne doivent pas être déposés dans l'urne.

## Dépouillement

- Si vous avez utilisé des scellés ou du ruban adhésif, le chef d'équipe ou le scrutateur vérifie que chaque urne demeure scellée par la bande de ruban adhésif sur laquelle il avait inscrit ses initiales et que ni l'urne ni le scellé n'ont été endommagés, avant l'ouverture du bureau de scrutin.
- Le ruban adhésif ou le scellé est coupé et les préposés au scrutin ouvrent les urnes afin de compter les bulletins.
- Les représentants des candidats peuvent être présents pour s'assurer que le processus se déroule de manière équitable.
- Les scrutateurs trieront les bulletins et les compteront comme suit :
  - VALIDE** – Un bulletin qui a été correctement marqué pour un candidat (voir page 13).
  - REJETÉ** – Un bulletin qui n'a pas été marqué correctement et qui a été déclaré invalide par le scrutateur (voir page 14).
  - ANNULÉ** – Un bulletin qui a été gardé à part et n'a jamais été placé dans l'urne parce qu'il a été marqué par erreur ou déchiré et échangé contre un nouveau bulletin.
- Les bulletins contestés peuvent être laissés au chef d'équipe qui les catégorisera selon les critères de validité d'un bulletin de vote.
- Les bulletins de vote ne sont pas recomptés à moins que le chef d'équipe ordonne un nouveau décompte pour confirmer les résultats obtenus.
- Vous pouvez utiliser une feuille de pointage pour vous aider à calculer le nombre de votes (page 20).



## Relevé du scrutin

- Inscrivez sur le relevé du scrutin tous les votes comptés dans votre école la journée du Vote étudiant ;
- Cela doit inclure tous les bulletins de vote valides, annulés et rejetés ;
- Le chef d'équipe vérifiera les résultats et signera le relevé, une fois approuvé ;
- Le relevé signé constitue le résultat officiel de l'élection à votre école.

### **NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT**

Veillez conserver le relevé du scrutin pendant un mois suivant l'élection, au cas où vos résultats devraient être vérifiés par CIVIX.



# Bulletins de vote marqués correctement

## Bulletin valide

Pour être comptabilisé parmi les votes en faveur d'un candidat précis, un bulletin de vote doit indiquer clairement la préférence de l'électeur. L'électeur peut signifier son choix de la manière qu'il souhaite dans le cercle situé à côté du nom du candidat.

Voici des exemples de bulletins de vote valides :

- Le cercle est coché ;
- Le cercle est marqué d'un X ;
- Le cercle porte une autre marque ;
- Le cercle est rempli.

<b>BRODY BLUE</b> Apple Party / parti Pomme	<input type="checkbox"/>
<b>TONY TEAL</b> Banana Party / parti Banane	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>VERONICA VIOLET</b> Pear Party / parti Poire	<input type="checkbox"/>
<b>YASMIN YELLOW</b> Independent / indépendant	<input type="checkbox"/>

<b>BRODY BLUE</b> Apple Party / parti Pomme	<input type="checkbox"/>
<b>TONY TEAL</b> Banana Party / parti Banane	<input type="checkbox"/>
<b>VERONICA VIOLET</b> Pear Party / parti Poire	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>YASMIN YELLOW</b> Independent / indépendant	<input type="checkbox"/>

<b>BRODY BLUE</b> Apple Party / parti Pomme	<input type="checkbox"/>
<b>TONY TEAL</b> Banana Party / parti Banane	<input type="checkbox"/>
<b>VERONICA VIOLET</b> Pear Party / parti Poire	<input type="checkbox"/>
<b>YASMIN YELLOW</b> Independent / indépendant	<input checked="" type="checkbox"/>

<b>BRODY BLUE</b> Apple Party / parti Pomme	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>TONY TEAL</b> Banana Party / parti Banane	<input type="checkbox"/>
<b>VERONICA VIOLET</b> Pear Party / parti Poire	<input type="checkbox"/>
<b>YASMIN YELLOW</b> Independent / indépendant	<input type="checkbox"/>

## Bulletin rejeté

Un bulletin ne sera pas comptabilisé en faveur d'un candidat s'il n'indique pas clairement le candidat sélectionné.

Voici des exemples de bulletins de vote rejetés :

- L'électeur a choisi plus d'un candidat sur son bulletin de vote. Le bulletin de vote est rejeté même si l'électeur a utilisé différentes marques (p. ex. un crochet pour un candidat et un X pour un autre) ;
- L'électeur marque le bulletin de son nom ou toute autre indication permettant de l'identifier ;
- L'électeur laisse le bulletin blanc. Il n'existe pas d'option permettant de "refuser" formellement votre bulletin de vote au niveau fédéral.

<b>BRODY BLUE</b> Apple Party / parti Pomme	①
<b>TONY TEAL</b> Banana Party / parti Banane	②
<b>VERONICA VIOLET</b> Pear Party / parti Poire	③
<b>YASMIN YELLOW</b> Independent / Indépendent	④

<b>BRODY BLUE</b> Apple Party / parti Pomme	<input type="radio"/>
<b>TONY TEAL</b> Banana Party / parti Banane	<input type="radio"/>
<b>VERONICA VIOLET</b> Pear Party / parti Poire	<input type="radio"/>
<b>YASMIN YELLOW</b> Independent / Indépendent	<input type="radio"/>

<b>BRODY BLUE</b> Apple Party / parti Pomme	<input type="radio"/>
<b>TONY TEAL</b> Banana Party / parti Banane	<input type="radio"/>
<b>VERONICA VIOLET</b> Pear Party / parti Poire	<input type="radio"/>
<b>YASMIN YELLOW</b> Independent / Indépendent	<input type="radio"/>

<b>BRODY BLUE</b> Apple Party / parti Pomme	<input type="radio"/>
<b>TONY TEAL</b> Banana Party / parti Banane	<input type="radio"/>
<b>VERONICA VIOLET</b> Pear Party / parti Poire <b>Bob</b>	<input type="radio"/>
<b>YASMIN YELLOW</b> Independent / Indépendent	<input type="radio"/>

# Transmettre les résultats

## Étape 1 : Sélectionnez l'une des méthodes suivantes :

### **A** Au téléphone

Contactez l'équipe de CIVIX au 1-833-503-3366 pour transmettre les résultats de votre école.

### **B** En ligne

Pour soumettre les résultats de votre école en ligne, visitez le site [voteetudiant.ca/vote/canada](http://voteetudiant.ca/vote/canada) et suivez les consignes.

## Étape 2 : Entrer/fournir son identifiant d'école et son code du scrutin

Votre identifiant d'école et votre code du scrutin sont indiqués sur votre relevé du scrutin. Ces codes permettent à l'équipe de CIVIX d'accéder aux informations liées à votre école et votre circonscription.

## Étape 3 : Transmettre ses résultats

À l'aide du Relevé du scrutin et d'un bulletin de référence, rapportez le nombre de votes pour chaque candidat et le nombre de bulletins de vote rejetés ou annulés. Veuillez revoir les définitions fournies à la page 11.

### **REMARQUE SUR LA CONFIDENTIALITÉ DES RÉSULTATS :**

Nous vous demandons, ainsi qu'à vos élèves, de garder les résultats confidentiels jusqu'à la fermeture des bureaux de vote la journée de l'élection.

Le respect de cette exigence est très important. Il est primordial que la divulgation des résultats du Vote étudiant n'ait lieu qu'au moment approprié et ne nuise d'aucune façon à l'élection générale. Il se peut qu'une publication anticipée des résultats puisse influencer l'issue de l'élection.

**Toute école qui divulguera prématurément ses résultats au public sera radiée des feuilles de résultats et suspendue indéfiniment de toute participation aux futurs programmes.**

## Relation avec les médias

Il n'est pas nécessaire d'informer les médias de votre participation au Vote étudiant. Vous êtes toutefois libre de le faire. Veuillez cependant consulter d'abord les politiques de l'administration de votre école et de votre conseil scolaire à ce sujet.

Bien que les médias ne puissent pas visiter votre école pendant la pandémie de la COVID-19, ils peuvent être intéressés par la publication des photos de la journée du Vote étudiant ou par l'organisation d'entrevues virtuelles avec vous ou vos élèves. Si vous souhaitez que la presse fasse un reportage sur vous et vos élèves, veuillez contacter l'équipe CIVIX pour être ajouté à la liste d'écoles en demandes de médias. Vous pouvez joindre CIVIX par courriel à l'adresse suivante : [salut@civix.ca](mailto:salut@civix.ca) ou par téléphone au 1-833-503-3366.

Vous pouvez également, avec vos élèves, contacter des membres des médias par vous-mêmes et prendre vos propres dispositions :

- Pensez à développer une relation de travail dès le début de la campagne – généralement, les journalistes aiment suivre les progrès d'une école ou d'une classe dans leur communauté ;
- Demandez aux équipes de rédaction de publier des éditoriaux et des chroniques rédigés par les élèves.
- Proposez de partager vos propres photos ou vidéos haute résolution pour la publication.

Nous vous recommandons vivement de tenir CIVIX au courant de toutes vos activités médiatiques. Assurez-vous que les autorisations médiatiques soient signées à l'avance par tous les élèves (ou leurs parents/tuteurs) figurant sur les photos.

N'oubliez pas que, quelle que soit la relation étroite que vous entretenez avec les médias, vous ne pouvez pas divulguer les résultats de l'élection de votre école avant la fermeture des bureaux de vote officiels.



# IDENTIFICATION DE L'ÉLECTEUR

NOM : \_\_\_\_\_

CLASSE : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_



# CARTE D'IDENTIFICATION DE L'ÉLECTEUR

NOM : \_\_\_\_\_

CLASSE : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_



# SCRUTATEUR

NOM : \_\_\_\_\_

**VOTE**  
**ÉTUDIANT**   
Canada



# GREFFIER DU SCRUTIN

NOM : \_\_\_\_\_

**VOTE**  
**ÉTUDIANT**   
Canada



# REPRÉSENTANTS DES CANDIDATS

NOM : \_\_\_\_\_

NOM DU PARTI : \_\_\_\_\_

# REPRÉSENTANTS DES CANDIDATS

NOM : \_\_\_\_\_

NOM DU PARTI : \_\_\_\_\_

# Tally Sheet

5					5					5					5					5				
10					10					10					10					10				
15					15					15					15					15				
20					20					20					20					20				
25					25					25					25					25				
30					30					30					30					30				
35					35					35					35					35				
40					40					40					40					40				
45					45					45					45					45				
50					50					50					50					50				
55					55					55					55					55				
60					60					60					60					60				
65					65					65					65					65				
70					70					70					70					70				
75					75					75					75					75				
80					80					80					80					80				
85					85					85					85					85				
90					90					90					90					90				
95					95					95					95					95				
100					100					100					100					100				
105					105					105					105					105				
110					110					110					110					110				
115					115					115					115					115				
120					120					120					120					120				
125					125					125					125					125				
130					130					130					130					130				
135					135					135					135					135				
140					140					140					140					140				
145					145					145					145					145				
150					150					150					150					150				
155					155					155					155					155				
160					160					160					160					160				
165					165					165					165					165				
170					170					170					170					170				
175					175					175					175					175				
180					180					180					180					180				
185					185					185					185					185				
190					190					190					190					190				
195					195					195					195					195				
200					200					200					200					200				